

RAPPELS AUX CLUBS
1- Programmation des matchs

Vous devez conclure vos rencontres en prévoyant un temps suffisant pour l'échauffement des joueurs et la durée du match.

Créneau par catégorie : U13 > 1h15, U15 > 1h30, U18 et senior > 2h

>>>>A défaut de temps suffisant, la COC invalidera les conclusions de matchs.

2- U9 et U11 > réducteurs de buts

Ils sont **obligatoires** dans ces catégories en championnat comme en Coupe de Paris. Les **clubs doivent s'organiser** en amont des rencontres pour **apporter les réducteurs ou les demander au club du secteur.**

>>>>A défaut, la COC appliquera une sanction progressive au club recevant :

- 1) pénalité financière de 50€
- 2) pénalité financière et sportive

TYPE d'ANOMALIE	COUPE	DECISION	29/02-01/03	DECISION
CONCLUSION MATCH				
Défaut organisation	-15M PUC 2 - PSC 2 > match conclu à J-2 +16F PUC 3 - PSG 3 > match conclu à J-5 PUC report validé J-2 PSG -13M PUC 2 - PUC 1 > changement de gymnase lundi 24 (grève Buffon), les clubs ont été informés par mail. L'entraîneur ne semble pas avoir eu l'information. Le report a été effectif sous GH le 25/02.	> matchs perdu par pénalité pour défaut d'organisation pour les équipes recevants.		
FDME				
Transmission	+16M Stade Français 2 - PUC 4 > transmission J+4	pénalité financière		
JOUEUR				
non autorisé				
FORFAIT				
Forfait	-18M Stade Français 2 - Paris 18 > Stade Français 2 absent -15M Paris 18 - Martigua 2 > Martigua 2 forfait -15M PSG 4 - CSMF 2 > CSMF 2 absent -13M PSG 2 - AJ St Vincent > AJ St Vincent forfait	Stade Français 2, Martigua 2, CSMF 2, AJ St Vincent forfaits	-13F CSMF 2 - PSC > CSMF 2 absente	> csmf 2 forfait
ARBITRE				
JAJ non désigné				
non autorisé				